Ce site utilise des cookies et vous laisse le choix d'accepter ou de refuser leur utilisation. ✓ OK, tout accepter En savoir plus

L'Action sociale des Armées

Les assistant(e)s sociaux(-les) du ministère des Armées travaillent au service des militaires et de leur famille. Leurs missions sont d'informer, d'orienter et d'aider les personnes qui le souhaitent, tant sur le plan moral que psychologique, administratif et/ou financier. Ils peuvent également vous aider dans la préparation de votre départ outre-mer ou à l'étranger.

Ils peuvent notamment vous apporter :

- Des conseils dans le domaine du logement ou de la scolarité des enfants
- Une aide pour la constitution de dossiers administratifs
- Un soutien financier

> Retrouvez toutes ces informations ainsi que les coordonnées de votre assistant(e) social(e) en cliquant ici .

Dernière mise à jour : 10/2023